

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 18 AOÛT 2015 À 19 h 30
À LA SALLE COMMUNAUTAIRE LE BIVOUC**

Sont présents : Monsieur Jean Laliberté, maire

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :
Pierre Hallé, district n° 1
Michael Tuppert, district n° 3
Hélène Thibault, district n° 4
Jean Perron, district n° 5
Marcel Gaumond, district n° 6

Est également présent : Monsieur Jacques Arsenault, greffier

Est absent : Monsieur Jim O'Brien, conseiller, district n° 2

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30

- 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ORDRE DU JOUR**
 - 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 3. AFFAIRES COURANTES**
 - 3.1. Mandat d'honoraires professionnels, CIMA+, activités d'ingénierie, recherche et élimination des sources de captage
 - 3.2. Mandat, Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) Inc. / Inspection télévisée de conduites d'égout domestique
 - 3.3. Remplacement d'une pompe / Poste Gauvin
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général et greffier fait un rapport verbal à l'effet que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est tenue selon la loi.

2. ORDRE DU JOUR

135-08-2015

2.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Hallé
APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3. AFFAIRES COURANTES

136-08-2015

3.1 Mandat d'honoraires professionnels, CIMA+, activités d'ingénierie, recherche et élimination des sources de captage

ATTENDU QUE deux entreprises ont été invitées à soumissionner;

ATTENDU QUE Roche Ltée groupe-conseil, a avisé par écrit la Ville, en date du 12 août 2015, qu'elle ne présenterait pas d'offre de service;

ATTENDU QUE CIMA+ a présenté une offre de service;

ATTENDU QUE le comité de sélection a fait l'étude de la soumission déposée selon le système de pondération et d'évaluation prévu dans l'appel d'offres et que le résultat est le suivant :

SOUSSIONNAIRES	POINTAGE FINAL
Roche ltée, groupe-conseil	N/A
CIMA + s.e.n.c.	39,97

ATTENDU QUE la soumission de CIMA+ est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par le conseiller Pierre Hallé
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adjuger le contrat en services professionnels, activités d'ingénierie, recherche et élimination des sources de captage à la firme CIMA+ pour la somme de 34 900 \$ plus taxes applicables et ce, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

QUE cette dépense soit financée à même le budget d'opération 2015.

137-08-2015

3.2 Mandat / Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) Inc. / Inspection télévisée de conduites d'égout domestique

ATTENDU que la Ville désire procéder à l'inspection télévisée de conduites d'égout domestique sur une partie de son territoire;

ATTENDU les soumissions obtenues d'entrepreneurs qualifiés pour effectuer les travaux;

ATTENDU les recommandations de CIMA+.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De retenir le plus bas soumissionnaire, soit la firme Laboratoires de canalisations souterraines (LCS) Inc., afin d'effectuer l'inspection télévisée de conduites d'égout domestique, pour un montant de 43 070 \$ plus taxes, et ce, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

QUE cette dépense soit financée à même le budget d'opération 2015.

138-08-2015

3.3 Remplacement d'une pompe / Poste Gauvin

ATTENDU qu'une des pompes de la station de pompage du poste Gauvin n'est plus fonctionnelle;

ATTENDU les risques de débordement d'eaux usées dans le lac St-Joseph;

ATTENDU l'urgence de la situation;

ATTENDU la soumission reçue de Xylem;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault

APPUYÉ par le conseiller Jean Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De procéder à l'achat d'une pompe pour le poste Gauvin chez Xylem, et ce, au montant de 8 488,56\$, plus taxes applicables.

QUE cette dépense soit financée à même le surplus cumulé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

139-08-2015

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session.

Le président lève l'assemblée à 19 h 45.

Jean Laliberté, maire

Jacques Arsenault, greffier